



Lycée JM CARRIAT
1, rue de Crouy – CS 60309
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

☎ 04.74.32.18.48
☎ 04.74.32.18.54
Mail : ce.0010016m@ac-lyon.fr
Web : www.lycee-carriat.com

DOSSIER D'INSCRIPTION

B. T. S.

NOM : **Prénoms :**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT

Né(e) le : à (Dépt/Pays :))

Sexe : M F Nationalité :

☎ personnel de l'étudiant :

Mail de l'étudiant :@.....

Adresse :
.....
.....

Scolarité précédente :

Établissement scolaire en 2017-2018: Classe :

Adresse de l'établissement : Public Privé

BOURSE : Etudiant boursier OUI NON

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

PARENTS : Vie commune Séparés Veufs/veuve Autre situation :

1^{er} Resp. légal_(financier) – Lien de parenté :

NOM – Prénom :

Adresse :

Nbre d'enfants à charge :

Inscrits dans le 2nd degré (hors école primaire) :

☎ Domicile :

☎ Travail :

☎ Portable :

E. mail⁽²⁾ :@.....

Profession :

Nom de l'employeur :

2^{ème} Resp. légal⁽¹⁾ – Lien de parenté :

NOM – Prénom :

Adresse :

Nbre d'enfants à charge :

Inscrits dans le 2nd degré (hors école primaire) :

☎ Domicile :

☎ Travail :

☎ Portable :

E. mail⁽²⁾ :@.....

Profession :

Nom de l'employeur :

⁽¹⁾ La législation nous demande d'avoir les coordonnées des 2 parents ayant l'autorité parentale

⁽²⁾ Les e-mails sont importants pour le passage rapide d'informations groupées.

PERSONNES (autres que responsables légaux) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM – Prénom	Lien de parenté	Adresse et numéro de téléphone

SCOLARITE PRECEDENTE

ANNEE	Classe	Établissement

REGLEMENT INTERIEUR- CHARTE INTERNET

(Ces documents sont disponibles sur le site du Lycée ou sur simple demande auprès de l'administration)

J'ai pris connaissance :

- ❖ du règlement intérieur de l'établissement
- ❖ de la charte internet de l'établissement

} Signature de l'étudiant majeur ou du responsable légal :

RESPECT DU DROIT A L'IMAGE

L'établissement pourra être amené à filmer ou photographier mon enfant dans le cadre des activités scolaires ou de sorties. L'établissement s'engage à ne pas reproduire ou diffuser les images dans un cadre susceptible de porter atteinte à l'honneur ou à la réputation de la personne filmée.

Signature de l'étudiant majeur ou du responsable légal :

ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES BTS

Je souhaite adhérer à l'association du BTS pour l'année scolaire 2018-2019 (Cotisation : 15 € par étudiant)

Cette adhésion est importante. Elle permet de participer aux différents projets menés dans la classe.

Je joins un chèque de 15 € libellé à l'ordre de :

l'association du BTS MUC pour les étudiants de MUC (ne pas grouper avec d'autres chèques)

l'association du BTS CG pour les étudiants de CG (ne pas grouper avec d'autres chèques)

Bureau des étudiants pour les étudiants des autres BTS (ne pas grouper avec d'autres chèques)

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR IMPERATIVEMENT A L'INSCRIPTION

POUR TOUS

- Le dossier d'inscription dûment rempli
- 1 Photo d'identité pour la carte de restauration (*Indiquer au dos 'Nom, prénom et date de naissance*)
- 1 Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (*Indiquer au dos Nom – Prénom et date de naissance*)
- Fiche médicale d'urgence remplie
- Photocopie de la carte d'identité Recto-verso ou du passeport
- Photocopie de l'attestation de recensement ou de la J.D.C (Journée de Défense et Citoyenneté)

SELON LE CAS

- 1 Chèque de 15 € adressé à l'association des BTS
(*Fortement conseillé*)
- 1 chèque de 30 € minimum à l'ordre de l'Agent comptable du lycée CARRIAT
(*Si vous souhaitez manger parfois ou régulièrement au lycée*)

DOCUMENTS REMIS AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION A CONSERVER

- ☞ Information sur le fonctionnement du restaurant scolaire
- ☞ Informations de rentrée

DATES DES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2018

⇒ *NOUVEAUX ETUDIANTS*

Le dossier d'inscription dûment rempli et accompagné des pièces à joindre est à apporter au lycée :

BTS 1^{ère} Année

26 juin, 28 juin et 9 juillet 2018

8 h à 12 h

Secrétariat du BTS – Mme LEULIET

REGLEMENT INTERIEUR (EXTRAITS)

La Cité Scolaire J.M. CARRIAT est une communauté de personnes régie par des règles définissant les droits et devoirs de chacun.

Au titre du service public d'éducation, l'organisation du lycée repose sur des valeurs et des principes dont le respect s'impose à tous dans l'établissement : principes de gratuité de l'enseignement, de neutralité et de laïcité.

Chacun est également tenu au devoir d'assiduité et de ponctualité, de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et ses convictions, de respect de l'égalité entre filles et garçons, de protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale.

En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbale ne saurait être tolérée.

Le respect mutuel entre adultes et étudiants et entre étudiants constitue également un des fondements de la vie collective.

TRAVAIL

Un travail régulier est demandé.
Les leçons et le matériel font partie des exigences du travail

ASSIDUITE PONCTUALITE

Tout retard ou absence doit être exceptionnel et être justifié



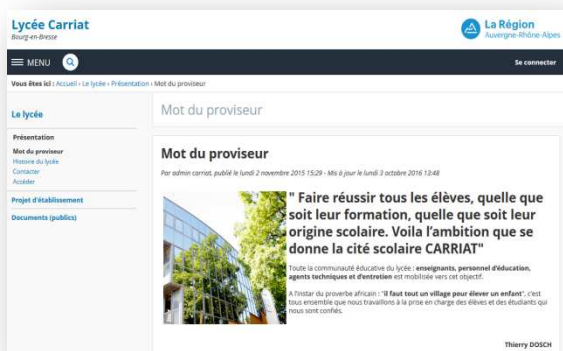
RESPECT

Aucune agressivité, qu'elle soit verbale ou physique, ne sera tolérée.

LIEN AVEC LES FAMILLES

Le carnet de liaison est le lien permanent avec la famille. Il doit être tenu à jour et signé

INTERNET (SITE DU LYCEE ET CHARTE)



Le lycée dispose d'un site Internet (ENT) :

www.lycee-carriat.com

Vous pourrez retrouver sur ce site diverses informations utiles pour suivre au mieux la scolarité de votre enfant : emplois du temps, notes, cahier de textes, menus de la demi-pension, messagerie interne, documents à télécharger, etc.

Chaque étudiant recevra un code d'accès individuel en début d'année scolaire.

EXTRAIT DE LA CHARTE INTERNET – RESEAU INFORMATIQUE

Le réseau est un outil de communication et de travail à destination de tous les membres de l'établissement. Il offre des possibilités plus importantes qu'une utilisation de l'informatique en monoposte mais ces avantages ne sont possibles qu'à condition que l'outil ne soit pas complètement « verrouillé » ou « détourné de sa vocation pédagogique ».

Un comportement responsable des utilisateurs est donc indispensable pour permettre un fonctionnement satisfaisant de l'informatique au lycée.

Il est rappelé que le lycée dispose des outils nécessaires à la surveillance du réseau et à l'identification des utilisateurs indelicats.